

7 DE MONTPELLIER, DONNEZ LEUR UNE CHANCE DE VIVRE EN FRANCE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 22 OCTOBRE 2021

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Le jeudi 7 octobre 2021 à Montpellier, des centaines de personnes se sont rassemblées pour organiser un contre-sommet France Afrique. Parmi elles, une délégation de différents collectifs de la région parisienne et, au milieu d'elles, huit jeunes Africains sans-papiers arrêtés à leur descente du train et emmenés en garde à vue.

Aucune autre personne n'a été arrêtée. Et donc tout porte à croire qu'ils ne l'ont été que parce qu'ils étaient africains.

Deux d'entre eux ont été transférés en centre de rétention mais ont été libérés cinq jours plus tard. Cinq autres sont sortis des locaux de la police avec obligation de quitter le territoire français (OQTF) assortie d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) exécutables sans délai puisque ces documents étaient datés du 7 octobre, jour même de leur arrestation.

Ces arrestations ont eu lieu au moment où le président Macron venait devant un parterre choisi exprimer sa volonté de soutenir la jeunesse et la société civile africaine.

Ces jeunes seront soit expulsés, soit condamnés à l'errance alors que, comme tant d'autres, ils ne sont venus en France que pour chercher un avenir meilleur et ont déjà dû payer le prix fort pour arriver jusqu'à nous.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) dénonce ces arrestations au faciès et demande avec de nombreuses autres organisations la levée immédiate des OQTF et IRTF des 7 de Montpellier.